7. A la sortie du chemin, tournez à droite et rattrapez la Rue de Cantraine par la ruelle Les Echeux sur la gauche pour éviter la route. Cette ruelle a été remise en état pour la création de ce sentier de randonnée pédestre, une belle rangée de Saules Têtards vous salue. Prenez la première à droite. Ensuite au bout du chemin virez à gauche et quittez la Rue de Cantraine en empruntant à droite (Chapelle) la Rue du Quesnoy et continuez jusqu'au prochain croisement.

8. Au croisement, soit vous effectuez un aller-retour pour découvrir la Chapelle du Quesnoy* (c) ou soit vous poursuivez votre chemin en prenant à gauche et continuer sur cette voie principale jusqu'à la petite route. Pour rejoindre la Départementale 187 Rue du Château, prenez à droite (sens interdit pour les véhicules). À gauche dirigez-vous jusqu'à l'intersection en étant vigilant. Vous êtes arrivé.

*** La chapelle du Château du Quesnoy :**
La chapelle appartenait à un ensemble plus vaste, le château du Quesnoy ravagé pendant l'incendie de 1898. Cette demeure seigneuriale bâtie au XVIIème siècle était l'œuvre de Claude de Croÿ, comte de Roeulx, et remplaçait un château féodal que seuls les albums de Croÿ mentionnent. De l'élégante demeure, il subsiste les douves et les effleurements des soubassements en grès.
Réalisée au XVIIIème siècle, la chapelle circulaire en brique est coiffée d'un toit en cloche couronné d'un clocheton ajouré. Quant à la façade en pierre, elle est percée d'une porte à arc surbaissé et surmontée d'un fronton triangulaire. Une architecture classique rare en Artois. Un escalier permet également d'accéder à un caveau voûté. Le bâtiment accolé à la chapelle devait servir de sacristie. La vierge Notre-Dame de Montlugeon veille sur le lieu.
La Confrérie Gastronomique de l'Ordre de l'Échalote de Busnes
Gardienne des traditions culinaires, la confrérie prêche de fêtes en foires les vertus de l'échalote de Busnes.
Foire à l'échalote : 2e week-end de septembre
Parc de la Biette : Pêche à la truite – Robecq, près du canal d'Aire.

Les informations ci-dessus ont été tirées des sites Internets des communes de Busnes et de Robecq :
http://www.villagedebusnes.fr/
http://www.village-de-robecq.fr/

Interreg efface les frontières
Interreg doet grenzen vervagen
Union européenne - Fonds Européen de Développement Régional
Europese Unie - Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling
INTERREG IV
France - Wallonie - Vlaanderen

Cofinancé par le programme européen
Feder Interreg IV
«Région de la Lys, de la source à l'embouchure».

Sentier aménagé par la
Communauté Artois-Lys

Le Béniau

Pays de la Lys Romane

Sentier de randonnée pédestre

Le nom du village «BUSNES» viendrait du nom de la rivière qui le traverse: «Butneti fluvius», la rivière qui prend sa source à quelques kilomètres de là, à Lillers, hameau de Cantraine. Il pourrait également être la déclinaison d'un mot celte: «Bu» qui signifiait «habitation» où de mots d'origine romaine: «Buum», «le pays du buis» ou «Boum», «le pays des bœufs»...
Le béniau ou bégnot : Chariot bas sur roues, tombereau à trois roues dont celle de devant est directrice et dont la benne est basculante. Outil agricole d'origine Busnoise selon les anciens. Très utilisée dans les campagnes busnoises, au milieu du XXème siècle.

1. Depuis la Place située derrière la mairie, contournez l'Église Saint-Paul* par la droite, traversez prudemment la Rue de Lillers, continuez en face dans la rue des Planchettes où passe le cours d'eau «la Busnes*».
**L'Église actuelle a été construite entre 1870 et 1880, de style gothique. La première église fut construite vers 1200 au même endroit. Du XIV au XVIIème siècle, plusieurs invasions l'abîmèrent fortement jusqu'à être brûlée en 1655, lors de la Guerre de Religion.*

2. A la sortie de la rue, virez à droite sur le trottoir jusqu'au stop, traversez prudemment la Rue de Saint-Venant (D916) pour accéder à la Rue de la Brasserie située à droite. Dans cette rue continuez quelques mètres et bifurquez à gauche dans la Résidence « les Annelles », au bout à gauche prenez le petit chemin où un pont a été aménagé pour accéder directement au « Jardin de Busnes » près de la ruelle des Martines. Traversez prudemment et empruntez la ruelle des Martines. A la sortie, empruntez à droite la Rue de l'Épinette *(Hameau de la Pierrière)* jusqu'au canal d'Aire, vous êtes sur le GRP de

Départ du P.R.
Busnes
Parking derrière la mairie
Longueur :
12,500 km
Durée :
3h00
Balisage : PR®
Sentier labellisé par la FFRandonnée

Renseignements : Office de Tourisme du Pays de la Lys Romane
Tél. 03 21 25 26 71

SCAN25 ® - Reproduction interdite - © IGN - 2011
Autorisation n° 60.11042

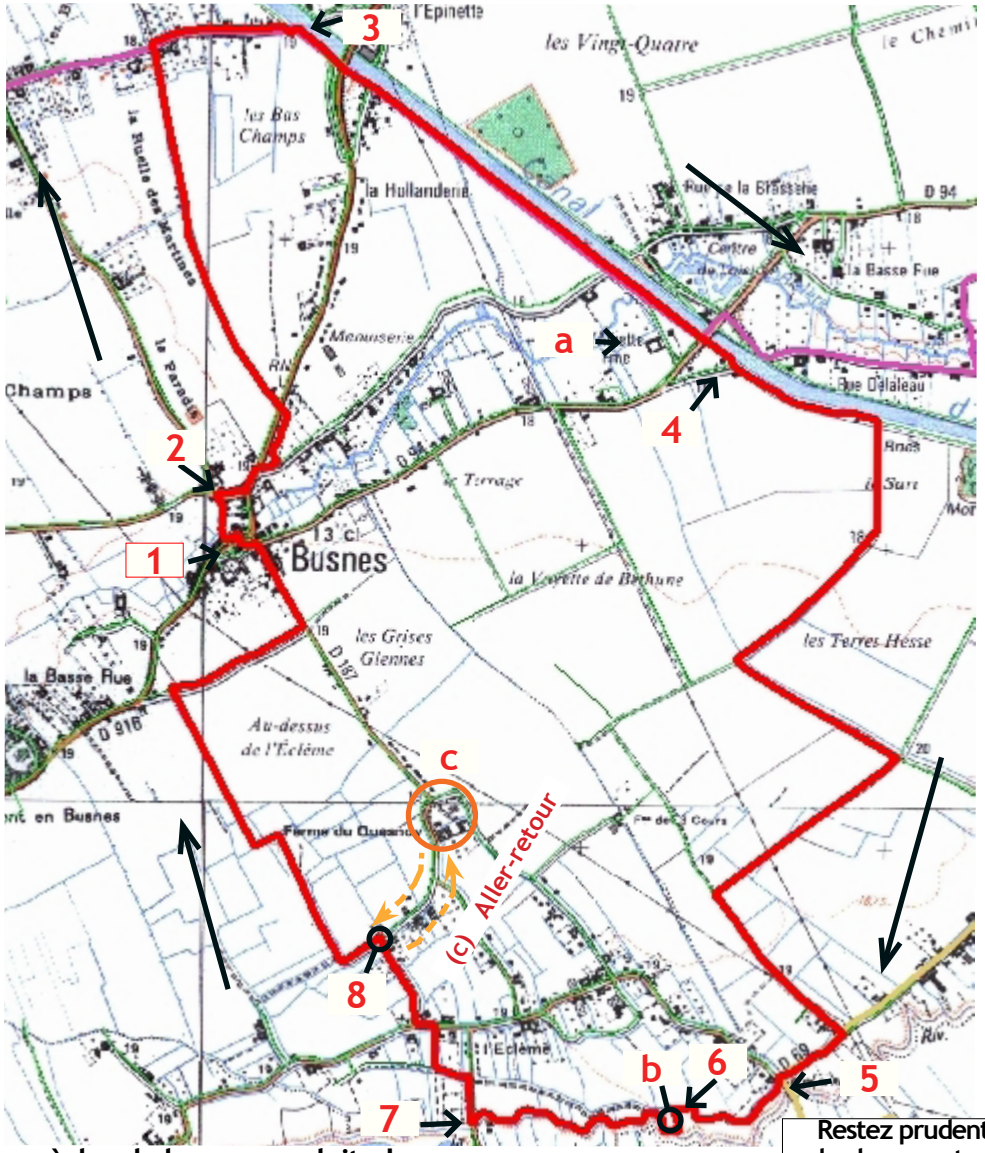

la Lys (82km). Le canal d'Aire à la Bassée a été creusé en 1825.

3. Engagez-vous à droite sur le chemin de halage jusqu'au deuxième pont. Avant de passer sous ce dernier, observez à droite la Ferme de la Biette* (a), bâtisse fortifiée de briques rouges et de pierres blanches (rouge-barre).

(a)*La ferme de la Biette fût construite en 1768 par les moines de l'Abbaye de Chocques, sur une propriété où il y avait déjà une ferme qu'on appelait la Biette qui signifie «petite abbaye», reste un souvenir vivace d'avant la Révolution de 1789. En 1752 elle était acensée à la famille Cauliez et le 16 octobre 1792 elle est vendue à Pierre Wicart. Les moines de l'abbaye de Chocques qui l'occupaient depuis 22 ans la quitteront (18 religieux l'occupaient). Elle est certainement la plus ancienne bâtisse robecquoise encore debout qui a traversé plus de deux siècles troubles de notre histoire : la Révolution, la guerre de 1870, celle de 1914 ainsi que celle de 1940 avec celle de Jean marie Hellebois (rue de l'Eclème) datant de 1701 avec ses deux pignons en escaliers.*

4. Passé le second pont où se trouvent quelques habitations, quittez le chemin de halage et empruntez le chemin parallèle au canal.
Quelques mètres plus loin, prenez à droite le chemin de remembrement, puis tournez à gauche, ensuite à droite, et à gauche par le chemin « Ruelle de l'Epaule ». A la sortie virez à droite par la Rue de l'Eclème (D69), longez prudemment jusqu'au croisement, virez à gauche au Pont de la République où passe le cours d'eau la Nave*.

**La Nave : Affluent de la Clarence, donc sous-affluent de l'Escault par la Lys. Elle prend sa source à Fontaines-les-Hermans, puis se jette dans la Clarence à hauteur de Gonnehem après un cours long de 22 km.*

5. Engagez-vous à droite dans le chemin herbeux ou « corridor écologique* » qui suit les berges de la Nave.
**Jusqu'au petit bois privé (b), ce « corridor écologique » a été planté par le service environnement de la Communauté Artois-Lys début des années 2000. Vous y trouvez de l'Aubépine, du Charme, du Hêtre, du Noisetier, du Chêne, ….*

6. Ne pénétrez pas dans l'espace privé boisé (b), contournez-le par la droite et suivez les berges de la Nave jusqu'à la route.

La continuité d'un corridor écologique sur le reste des berges de la Nave où passe le sentier de randonnée pédestre « Le Béniau » entre dans le schéma territorial de Trame Verte et Bleue du Pays de la Lys romane.
<u>Ses objectifs</u> :
Favoriser les connexions écologiques entre le Bois de Lapugnoy et la Forêt de Nieppe.
Favoriser la plantation de saules têtards ou « alo » ayant un double intérêt écologique et paysager.
Participer à la prévention des phénomènes d'érosion des berges de la Nave.

Restez prudent en période de chasse entre 9h / 17h00.
Contactez les mairies concernées.

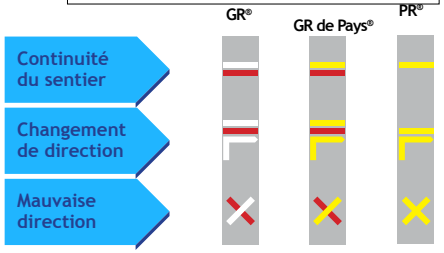

Quelques règles de bonne conduite !

Evitez de piétiner prairies et récoltes, d'exciter les animaux en pâturage.
Pensez à ramener les déchets du pique-nique.
Prenez le temps de parler avec les gens.
Restez courtois et respectez les autres.
EN CAS DE DEGRADATION sur le sentier (flèche arrachée...) veuillez signaler le problème constaté (en donnant le code pieu, ex : Na 1 du site concerné) à la Communauté Artois-Lys - 03 21 54 60 70.

Comité de Randonnée Pédestre
Rue Jean Bart - Angres
Tél. : 03 21 72 67 33

FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr